



Par le présent contrat, l'utilisateur et GrantWill s'engagent à respecter les obligations suivantes, indispensables dans le cadre d'une suppression de compte.

L'utilisateur s'engage à :

- mettre à jour régulièrement et à chaque changement ses identifiants sur GrantWill, en adéquation avec ceux utilisés sur le site concerné par la suppression de compte. De ce fait, GrantWill ne pourra être tenu responsable d'une impossibilité d'accès au compte censé être supprimé pour des raisons d'identifiants erronés.
- transmettre toutes les informations utiles à GrantWill à des fins de suppression du compte. Cela concerne les moyens d'accès au compte qui doivent être renseignés dans le coffre fort numérique en sélectionnant GrantWill comme bénéficiaire.
- ne pas utiliser de système de double-authentification par téléphone sur le compte concerné, auquel cas GrantWill ne serait pas en mesure d'y accéder.

GrantWill s'engage à :

- entamer les procédures de suppression du/des compte(s) dès réception des informations
- procéder aux démarches et relances nécessaires auprès des différents fournisseurs de services afin que les volontés de l'utilisateur, à savoir la suppression de ses informations personnelles, soit actée dans les plus brefs délais.